

J'ai signalé aussi les chapiteaux sur lesquels reposent les arcs doubleaux séparatifs des travées, comprises deux à deux dans les coupoles. Ceux qui supportent le premier arc nous montrent chacun un assemblage de palmettes verticales très ouvragées, au-dessus desquelles sont, pour celui de droite, deux volutes assemblées formant une courbe gracieuse et surmontées d'une rose à onze pétales ; pour celui de gauche, deux volutes séparées par une sorte de dé, d'ornement rectangulaire proéminent. Les chapiteaux qui supportent le second arc sont identiques et sont empruntés au type général, avec cette différence toutefois, qu'ils ont en dessous des volutes trois rangs de feuilles superposées au lieu de deux, comme ceux des piliers et au lieu d'un seul, comme ceux des tribunes.

Chaque tribune est, avons-nous dit, percée de cinq arcades géminées ouvertes sur la nef. La première arcade au-dessus de la première travée à partir du chœur, se compose de deux cintres outrepassés (D. 54, H. 32), retombant sur une colonne massive, dont le fût n'excède pas deux fois le diamètre et dont la base est attique, comme toutes celles que l'on voit dans l'édifice.

Les quatre autres ouvertures géminées sont trilobées. L'arc est une sorte de trèfle aplati, complètement *évidé*, et par cela même très caractéristique ; le trèfle étant un ornement employé le plus souvent pour des arcatures, et par cela même plein. Celui qui nous occupe, ne mérite pas, à proprement parler, ce nom ; mais seulement celui plus générique d'arc trilobé ; on peut le considérer comme étant la moitié d'une rosace dont chaque lobe aurait pour diamètre le côté d'un hexagone régulier. Trois arcs en cintre légèrement outrepassé sont inscrits dans un demi-cercle, et le dia-